

De l'éducation des adultes à la formation tout au long de la vie : quelle scène pour la formation syndicale ?

Daniel GUY, Véronique ORTIZ

Résumé :

L'éducation des adultes recouvre de nos jours un ensemble de dispositifs finalisé par le projet de formation tout au long de la vie. La formation économique, sociale et syndicale participe de ce mouvement continu d'extension de l'éducation à tous les âges et toutes les sphères de la vie. Pour évoquer la scène particulière de la formation syndicale, l'approche privilégiée retrace succinctement son devenir au cœur de l'histoire de l'éducation des adultes depuis les projets révolutionnaires jusqu'à nos jours.

Mots clés : Éducation des adultes – Formation syndicale – Historique.

Introduction :

Utopie politique en 1789, l'éducation des adultes recouvre de nos jours un ensemble de dispositifs polymorphes finalisé par le projet sociétal de formation tout au long de la vie.

La formation syndicale participe de ce mouvement continu d'extension de l'éducation à tous les âges et toutes les sphères de la vie. Au tournant des années 60, son apport a été majeur quand le congé d'éducation ouvrière a été le premier dispositif institutionnel à reconnaître le droit des salariés à s'absenter du travail pour suivre une formation. Cette innovation a eu depuis de beaux jours devant elle, notamment en matière de formation professionnelle continue. Aujourd'hui, la contribution de la formation syndicale à la formation tout au long de la vie reste importante même si elle n'occupe guère le devant de la scène en termes de publications ou de colloques scientifiques si ce n'était l'heureuse initiative de cette livraison des cahiers du CUEEP.

Pour évoquer le devenir de la formation économique, sociale et syndicale, nous n'avons pas choisi de centrer notre attention sur son seul développement. Bien au contraire, nous avons privilégié une approche plus large en retraçant succinctement l'histoire de l'éducation des

adultes depuis les projets révolutionnaires jusqu'à nos jours. C'est indirectement poser le problème de l'articulation de la formation syndicale avec la formation professionnelle continue d'une part et l'éducation populaire d'autre part.

Cette mise en perspective doit beaucoup aux recherches de Noël TERROT publiées en 1983 aux Editions L'Harmattan et réactualisées en 1997, au numéro que la revue Education Permanente a consacré à la formation syndicale sous la direction d'Yves PALAZZESCHI en 2003 et aux travaux de Lucie TANGUY relatifs aux Instituts du travail et publiés aux Presses universitaires de Rennes en 2006.

1- L'essor de l'éducation des adultes de 1789 à 1919 :

1.1 - L'émergence de l'idée :

Retenir comme point de départ de l'éducation des adultes l'émergence de l'idée en 1789 n'est pas du point de vue de l'histoire savante précis et rigoureux. C'est faire fi de la maturation lente et sinueuse d'une idée au cours du temps. C'est encore faire l'impasse sur les conditions de possibilité de sa conceptualisation et de son énoncé. De ce point de vue, le rapport Condorcet dont les propos sont d'une actualité et d'une modernité étonnantes en matière de formation tout au long de la vie est au moins autant un aboutissement qu'un commencement d'autant plus que peu de réalisations concrètes sont à mettre au crédit de la Révolution dans ce domaine.

1.2 - L'alphabétisation des adultes :

Peu à peu, tous les enfants de la République vont fréquenter l'Ecole. Œuvre considérable de la République dans sa lutte contre l'obscurantisme : les jeunes générations seront alphabétisées. Se posera alors le problème de l'alphabétisation de tous les adultes qui n'ont pas suivi cette école, qui n'ont pas eu cette chance ou qui ont échappé, pour une raison ou une autre à ce mouvement de scolarisation. Leur alphabétisation sera le premier défi de l'éducation des adultes. A la manœuvre : les écoles. Les instituteurs seront mobilisés pour créer des cours publics d'adultes. Chemin faisant, remarquons les liens étroits qu'entretient, dès son origine, l'histoire de l'éducation des adultes et avec celle de l'école.

1.3 - Les initiatives privées en faveur de la formation professionnelle :

Pour libéraliser les conditions d'exercice des métiers, la Révolution a supprimé les corporations, abolissant de fait le principal cadre qui structurait l'apprentissage des métiers. S'en suivront des conditions de travail très dures pour les enfants et une désorganisation assez profonde de la formation professionnelle des ouvriers alors que par ailleurs en créant les grandes écoles, la Convention posera les bases d'un enseignement technique supérieur que complétera au cours du XIX siècle l'oeuvre du Conservatoire National des Arts et Métiers en direction des ingénieurs et des chefs d'industries. Les seules initiatives dans le domaine de la formation professionnelle des ouvriers repérables dans cette période sont dues à des mouvements associatifs influencés, entre autres, par les idées de St-Simon et sa croyance dans les bienfaits du progrès industriel ou par celles, diamétralement opposées, de Proudhon attaché à l'artisanat individuel et au compagnonnage.

1.4 - L'éducation ouvrière :

En lien plus direct avec le devenir de la formation économique, sociale et syndicale, nous nous attarderons plus longuement sur l'essor de l'éducation ouvrière dans la seconde moitié du XIX siècle.

1.4.1 - Les œuvres post-scolaires :

L'éducation du peuple, ce sera d'abord, et principalement, l'action des œuvres postscolaires. Dans le prolongement des cours publics d'adultes dédiés à l'alphabétisation, les instituteurs vont contribuer à l'éducation du peuple. L'illettrisme est en recul. La question de l'alphabétisation ne se pose donc plus avec autant d'acuité. Les instituteurs orienteront leurs interventions non seulement vers le perfectionnement des connaissances de base, mais aussi vers l'éducation civique et politique. En présence des adultes, ils se sentent libérés des obligations de réserve qu'ils doivent aux enfants. Ils se lâcheront. Leur enseignement prendra un tour plus politique, plus engagé. Se faisant, ne resteront-ils pas fidèles à leur mission institutionnelle de stabiliser la République ? De lui permettre de s'ancrer dans les couches populaires en assurant ainsi sa pérennité ?

1.4.2 - Le Christianisme social :

A la fin du XIX siècle, force est de constater pour l'Eglise que la masse ouvrière qui constitue

une force sociale de premier ordre lui est pour partie étrangère. Elle est peu implantée dans cette population. C'est dans ce contexte, et malgré un climat peu favorable, parce que tendu par la question de la laïcité et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, que des Catholiques vont introduire l'Eglise à la question sociale et vont l'engager dans un mouvement d'éducation des ouvriers pour montrer au peuple que la foi n'est pas incompatible avec la démocratie politique et la sensibilité aux idéaux de justice sociale. Tâche ardue dont l'impact sera limité pour des hommes de conviction confrontés non seulement à l'influence des laïques parmi la classe ouvrière, mais aussi, en interne, à l'hostilité d'une partie du clergé.

1.4.3 - Les Universités populaires :

De la même manière que l'Eglise, les intellectuels prennent conscience de la force de la classe ouvrière au cœur des mouvements révolutionnaires, mais aussi de sa relative absence dans l'affaire Dreyfus qui d'une certaine façon souligne pour ces intellectuels la sensibilité du peuple aux préjugés par manque d'éducation. A cette volonté pédagogique des intellectuels répond en écho la nécessité éprouvée par nombre de militants de s'instruire pour gagner la bataille sociale. Les universités populaires concrétiseront cette volonté de rencontre en organisant des conférences à l'adresse des milieux populaires. Cette première tentative se soldera globalement par un échec. Les universitaires sont allés à la rencontre des ouvriers mais en reproduisant un peu les conférences qu'ils donnaient dans leurs cours académiques sans vraiment se mettre à l'écoute des besoins et des attentes spécifiques de ces milieux.

1.4.5. - Les Bourses du travail :

Au sein même du mouvement ouvrier, dans les fédérations des Bourses du travail se mettent en place, petit à petit, des cours d'éducation ouvrière. Ils sont peu structurés. Leur mise en place est difficile. Ils doivent parfois essuyer la raillerie des militants. A ce stade du développement du mouvement ouvrier, ce qui est mis en avant, c'est l'ouvriérisme. Et, l'expression n'est pas ici péjorative. Est valorisée la formation par l'action, c'est-à-dire la formation par la grève, par la lutte. Dans ce contexte, il est difficile de faire prendre conscience aux militants de l'intérêt de l'éducation ouvrière même si des hommes, comme Pelloutier entre autres, vont se consacrer à cette tâche. Comme dans le cas du christianisme social ou dans celui des Universités populaires, l'impact des Bourses du travail en matière d'éducation ouvrière restera assez limité.

2 - De l'essoufflement au renouveau entre 1919 et 1958 :

Au lendemain de la Grande Guerre, l'éducation des adultes marque le pas. La dynamique s'essouffle puis rebondit dans le sillage du développement de la formation professionnelle des adultes.

2. 1 - Les raisons de l'essoufflement :

D'abord le succès de l'école ! En effet, l'école se déployant, les cours d'alphabétisation dont nous avons noté le rôle précurseur en matière de formation des adultes sont de moins en moins nécessaires. De même, l'organisation de la formation professionnelle initiale à partir de 1919 - loi Astier - et sa structuration progressive en enseignement technique semble, dans une première période, rendre moins urgentes les initiatives en matière de formation professionnelle des adultes.

Ce succès de l'école s'inscrit dans celui, plus large, de la République. Au lendemain de la Grande guerre, le régime n'est plus menacé. En conséquence, le courant militant qui animait les instituteurs perd de sa force. Le besoin d'intervenir auprès des adultes pour assurer leur éducation politique semble moins urgent.

Par ailleurs, la crise du mouvement ouvrier confronté à la révolution d'octobre 1917, c'est-à-dire entre autres à la question de la bolchevisation du syndicalisme fragilise l'éducation ouvrière naissante. L'urgence et l'attention sont ailleurs.

2. 2 - La contribution des ministères publics au renouveau :

L'éducation des adultes va rebondir sur de nouvelles bases en visant la rééducation professionnelle, d'abord des mutilés de la Grande guerre, puis des chômeurs après la crise économique de 1929. Même si le terme de rééducation professionnelle peut aujourd'hui nous surprendre, il est historiquement juste. Alors qu'au cours du XIX siècle, la formation professionnelle des adultes était le fruit d'initiatives privées, c'est maintenant l'Etat via le ministère du travail qui est à la manœuvre comme ce sera encore le cas quand, au lendemain de la seconde guerre mondiale, sera mise en place la formation professionnelle accélérée des adultes pour faire face au besoin de main-d'oeuvre nécessaire à la reconstruction du pays.

La contribution du ministère de l'éducation nationale au renouveau de l'éducation des adultes sera tout aussi significative à travers les cours d'adultes, les cours de perfectionnement et la

promotion supérieure du travail.

Les cours d'adultes prolongent l'oeuvre des instituteurs initiés par le besoin d'alphabétisation, de développement des connaissances puis d'éducation civique et politique du peuple. Nous avons noté les raisons de leur essoufflement dû au succès de l'école. De fait, leur fréquentation diminue considérablement d'autant plus qu'on reste dans une répétition de l'école, de ses contenus, qui est de plus en plus inadaptée aux attentes même si les méthodes d'enseignement diffèrent.

Les cours de perfectionnement professionnel visent la formation d'une élite d'ouvriers et de compagnons. Ils s'adressent en premier lieu aux titulaires d'un CAP et les préparent en cours du soir aux épreuves du Brevet Professionnel qui sanctionne l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'un métier. Ce diplôme existe encore de nos jours. IL est classé au niveau IV de la grille des qualifications à l'instar des Baccalauréats Professionnels. Dans certains métiers comme la coiffure, il reste la condition si ne qua non de l'installation à son compte pour un jeune ouvrier ou apprenti. Bien qu'ils visent principalement la formation d'une élite professionnelle, les cours de perfectionnement permettaient aussi aux ouvriers non qualifiés de préparer un Certificat d'Aptitude Professionnelle.

En rupture avec la culture des métiers, la promotion supérieure du travail vise principalement la formation professionnelle des techniciens et des ingénieurs. D'inspiration scientifique et technologique, elle se met en place dans des Instituts auprès des universités. Les études sont longues, dures. C'est difficile de devenir un ingénieur en empruntant cette voie. Peu d'élus, mais une action réelle en matière de promotion supérieure du travail.

2.3 – Le renouveau de l'éducation ouvrière :

2.3.1 – Les structures de formation propres aux confédérations :

L'unité syndicale escomptée par les fondateurs de la Cgt n'a pas résisté aux clivages idéologiques du champ politique renforcés par la crise du mouvement ouvrier née des conséquences de la révolution d'octobre 1917. C'est dans ce contexte que les organisations syndicales seront amenées à développer, chacune, leur propre structure d'éducation ouvrière dans le prolongement de l'Institut supérieur d'éducation ouvrière puis du Centre confédéral de culture et d'éducation ouvrière créés au sein de la Cgt durant les années trente. Au lendemain de la seconde guerre, chaque confédération sera effectivement dotée de son

appareil de formation.

2. 3. 2 - La création des Instituts du travail :

Tirant les leçons du passé, notamment de l'échec des universités populaires, les Instituts du travail vont permettre - grâce à leur conception originale - une nouvelle rencontre entre des universitaires soucieux de la question sociale et les militants du mouvement ouvrier. Les Instituts créés auprès des universités seront administrés par des représentants de l'université et par des syndicalistes. Cette coopération n'est pas limitée à la gestion ou à l'administration des Instituts, mais s'étend aussi au domaine pédagogique. Les formations ont lieu en réponse à des attentes ou des besoins exprimés par les organisations syndicales. Les réponses pédagogiques sont co-élaborées par des universitaires et des formateurs syndicaux. Dans cette perspective, les interventions pédagogiques sont également co-animées par un universitaire et un militant du mouvement ouvrier. Cinquante ans après, ces modalités de fonctionnement perdurent et sont encore au cœur de la spécificité des Instituts. Entre 1955 et 1961, six Instituts du travail seront créés sous diverses appellations dont le Centre départemental d'éducation ouvrière qui deviendra l'Institut régional d'éducation ouvrière de Lille.

2. 3. 3 - L'instauration du Congé d'éducation ouvrière :

En 1957, le congé d'éducation ouvrière sera le premier dispositif institutionnel à reconnaître le droit des salariés à s'absenter du travail pour suivre une formation. Sa portée effective est à son origine relativement limitée car c'est une autorisation d'absence de 12 jours non rémunérée jusqu'à ce que l'Etat, à partir de 1960, participe financièrement au développement de la formation économique, sociale et syndicale.

2. 4 - Le développement de l'éducation populaire :

Le développement de l'éducation populaire est aussi un des traits caractéristiques du renouveau de l'éducation des adultes. Ses ressorts sont bien connus depuis l'intention politique de mobilisation de la culture et de la pédagogie des loisirs contre le fascisme concrétisée par l'oeuvre du Front populaire jusqu'à la légitimation et au statut reconnu à l'éducation populaire par le plan Langevin-Wallon. En 1961, le congé-éducation-cadres-jeunesse sera le deuxième dispositif institutionnel de congé- formation. Mais au fil du

développement de l'éducation populaire, nous venons de changer de période car le congé-éducation-cadres-jeunesse est une des contributions de la cinquième République à l'éducation des adultes.

3 - La cinquième République et l'affirmation de promotion sociale :

3. 1 - De la promotion sociale à la formation continue :

Lorsqu'il prend ses fonctions de Premier Ministre, le discours de Michel Debré à l'Assemblée Nationale est très clair : instituer la promotion sociale pour assurer la justice sociale, créer les conditions du consensus politique et de la croissance économique. C'est le projet gaullien de résolution de l'antagonisme entre capital et travail. Deux vecteurs de la promotion sociale sont nettement différenciés : la promotion individuelle via la promotion professionnelle d'une part et la promotion collective via l'éducation ouvrière et l'éducation populaire d'autre part. Dans les faits, progressivement l'intervention du législateur visera principalement - exclusivement à partir de 1962 - la promotion individuelle à travers le développement de la formation professionnelle. En matière de promotion collective, le législateur semble s'être contenté de porter à leur terme provisoire les logiques nées dans la période précédente avec par exemple l'instauration en 1961 du congé-éducation-cadres-jeunesse qui répond dans le domaine de l'éducation populaire au congé d'éducation ouvrière (1957). La dynamique législative porte désormais essentiellement sur la formation professionnelle. Les partenaires sociaux ne seront pas en reste avec la signature de l'accord national interprofessionnel de 1970 repris par la loi de 1971 sur la formation continue.

3. 2 - De la formation continue à la formation tout au long de la vie :

L'accord national interprofessionnel de 1970 repris par la loi de 1971 sur la formation continue visait tant à assurer une deuxième chance aux vaincus de l'école qu'à contribuer à l'adaptation des travailleurs aux changements. Dans cette dernière perspective, la formation professionnelle continue est conçue comme un investissement. Le nouveau dispositif repose sur des droits et des obligations. L'obligation de participation financière des employeurs, de consultation des représentants du personnel en matière de politique de formation de l'établissement ; le droit au départ en formation pour les salariés, notamment le congé de

formation professionnelle. Confronté à la crise économique, à la décentralisation et au développement de l'innovation dans les P.M.E., le système mis en place évoluera dans le sens d'une complexification de plus en plus grande. Au final, on peut retenir un effort considérable, la concrétisation d'un droit, mais aussi des points faibles : difficultés de certification, de reconnaissance, de transférabilité, d'information, de conseil de proximité et, contrairement aux objectifs, des inégalités d'accès selon l'âge, le sexe, la qualification et le statut d'emploi. Autant de problèmes que l'accord national interprofessionnel de 2003 cherchera à dépasser en créant notamment le droit individuel à la formation (DIF) dans la perspective du développement de la formation professionnelle tout au long de la vie.

Conclusion :

Chemin faisant, nous avons assisté à un renversement complet. La formation professionnelle abandonnée aux initiatives privées au soir du XIX ième siècle occupe désormais le devant de la scène, voire toute la scène...

Quant à la formation syndicale, quels sont aujourd'hui ses traits spécifiques, ses points forts, ses points faibles ? En matière d'égalité d'accès, fait-elle mieux que la formation professionnelle du point de vue de l'âge, de la qualification, du statut d'emploi, de la taille de l'entreprise, du sexe ? Mais encore, quelle reconnaissance ? quelles transférabilités ? Enfin, quelles articulations avec la formation professionnelle et l'éducation populaire ? Et ces trois là, forment-elles un système équilibré ? Si non, comment développer une formation tout au long de la vie en actes - *c'est-à-dire articulée à un projet de société inscrit dans une temporalité ouverte* - et non une formation tout au long de la vie en miettes - *c'est-à-dire autant fragmentée et éparpillée que privée d'une visée d'ensemble* - sans rééquilibrer le système et rechercher les conditions d'articulation de ses trois grandes composantes héritées de l'histoire, à savoir la formation économique, sociale et syndicale, l'éducation populaire et la formation professionnelle ?

Indications bibliographiques :

ARDOINO J., BERGER G., 1989, *D'une évaluation en miettes à une évaluation en actes, le cas des universités*. Paris : ANDSHA - Matrice.

PALAZZESCHI Y. (dir.), 2003, "La formation syndicale". *Education permanente*, 154/2003-1.

TANGUY L., 2006, *Les Instituts du travail. La formation syndicale à l'université de 1955 à nos jours*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

TERROT N., 1997, *Histoire de l'éducation des adultes en France. La part de l'éducation des adultes dans la formation des travailleurs : 1789-1971*. Paris, Montréal : Editions L'Harmattan, Collection Savoir et formation.